

STAGE AGRÉÉ SSCT RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE LA CSSCT (5 JOURS)

OUVERT
AUX MEMBRES
DES COMMISSIONS SSCT
ET À L'ENSEMBLE
DES ÉLUS DU CSE,
FINANCÉ PAR
L'EMPLOYEUR

OBJECTIFS

Actualiser vos connaissances en matière de SSCT

Perfectionner votre pratique du mandat

Élargir votre registre d'intervention

Uniquement en formule intra, 2 journées de perfectionnement viennent compléter pour les membres de la CSSCT le stage de renouvellement ouvert aux élus du CSE. Nous adaptons les exercices à votre secteur d'activité mais sommes aussi à l'écoute de vos priorités. N'hésitez pas à nous indiquer les thématiques que vous estimez nécessaire de creuser en échangeant avec nos référents pédagogiques. Après 4 ans de mandat, la durée minimale de votre formation reste de 5 jours à réaliser en une ou deux sessions.

JOUR 1 ACTUALITÉ SSCT

Evolutions législatives, ANI 2020 et loi Santé 2021

Responsabilité de l'employeur en matière de prévention

Du SST (Service Santé au Travail) au SPST (Service Prévention Santé Travail)

Bilan du mandat écoulé en matière SSCT (suites données aux avis, mesures adoptées)

Fonctionnement du CSE et possibles CSSCT et RP : que peut-on améliorer ?

Référent Harcèlement du CSE : quelles actions à envisager ?

JOUR 2 LES CHAMPS D'INTERVENTIONS DU CSE

Intervenir lors de la consultation sur la politique sociale et environnementale

Contribuer à l'évaluation des risques (revue du DUERP)

Télétravail et prévention des risques professionnels

Contribuer à la négociation QVCT (Qualité de la Vie et des Conditions de Travail)

Danger Grave et Imminent, alerte en cas d'atteinte à la personne

Accident du Travail, Maladie Professionnelle, Inaptitude

JOUR 3 L'EXERCICE PRATIQUE DU MANDAT EN MATIÈRE SSCT

Améliorer votre méthode d'inspection pour l'analyse des risques

Recueil de données et conduite des raisonnements

Distinguer dangers, dommages et risques professionnels d'une situation de travail

Réaliser un diagnostic d'accident du travail par l'arbre des causes

Cas pratiques : TMS (troubles musculosquelettiques)

Analyser les indicateurs de son entreprise

Définir le plan d'action de votre CSE et de votre éventuelle CSSCT

2 JOURS D'APPROFONDISSEMENT LES TRAVAUX DE LA COMMISSION SSCT

Prévenir les RPS (risques psychosociaux)
Les facteurs de RPS et modèles de tensions

Comprendre les mécanismes du stress et ses conséquences sur le travail

Repérer les Risques Psychosociaux, agir face à une situation de harcèlement

Mettre en place une enquête conjointe (violences internes ou signalement)

Intervenir sur les TMS (troubles musculosquelettiques)
Identifier les facteurs de risques d'apparition des TMS

Avoir une approche multifactorielle pour transformer les situations de travail

Cas pratiques dans votre secteur d'activité

Savoir renseigner les salariés
Connaître les modalités de reconnaissance de la maladie professionnelle

Cas des salariés intérimaires et travailleurs des sociétés extérieures

Particularités des établissements Seveso, EPR...

Rôle de la CARSAT et du SPST

La feuille de route de la CSSCT
Articulation du CSE, de la CSSCT et du référent : que faut-il améliorer ?

Définir le plan d'actions de la CSSCT et du CSE

DURÉE
5 JOURS

TARIFS
1900 € NETS / STAGIAIRE

7000 € NETS AU-DELÀ DE 3 PARTICIPANTS